

Se rappeler les Droits de l'Homme pour ne pas les perdre

EXPOSITION.

Jusqu'au 29 février, les apprentis du Centre de formation de Reignac, mais aussi le grand public, peuvent découvrir une exposition réalisée par Amnesty International, à l'occasion des 75 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le visage en noir et blanc d'un homme au bouc poivre et sel, les mains sur les barreaux de sa prison et dont le regard interpelle directement le spectateur. Au-dessus de lui, en lettres capitales, ces mots : « son crime : penser. Si on l'oublie, il mourra. » C'est l'une des images marquantes que les apprentis du centre de formation multimédias (CFM) de Reignac, ainsi que les visiteurs extérieurs, peuvent voir dans le couloir et dans la salle où une nouvelle exposition vient d'être installée.

Les 75 ans de la Déclaration

Mardi 23 janvier, des membres d'Amnesty international Bordeaux sont venus vernir cette exposition qu'ils délocalisent en terres haut-girondines à l'occasion du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. « La DUDH a été adoptée par les Nations Unies le 10 décembre 1948, dans un monde marqué par les atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale, rappelle Bertram Blank, chercheur en physique nucléaire et président du groupe Amnesty international de Bordeaux. C'est la base de notre travail. »

L'organisation non gouvernementale (ONG) Amnesty International, fondée à Londres en 1961, défend depuis ses débuts les droits des prisonniers politiques. Au fil du temps, elle s'est saisie d'autres



Les bénévoles d'Amnesty International à Bordeaux sont venus présenter leur exposition lors du vernissage, mardi 23 janvier. Photo NC

problématiques : liberté d'expression, droits des femmes, protection des migrants... Les groupes locaux participent à leur échelle aux campagnes internationales de l'ONG, en récoltant des signatures sur des pétitions, en interpellant des personnalités politiques ou en informant directement le grand public à travers des ciné-débats par exemple. Ou des expositions. « Nous avons élaboré celle-ci à partir d'anciennes affiches que nous avons utilisées pour différentes campagnes ces trente dernières années. » Réalisées par différents artistes, elles traitent de la peine de mort, de la Russie, des droits des femmes en Afghanistan ou en Iran...

Toucher le jeune public

Tous ces thèmes sont au cœur de l'exposition que les apprentis du CFM ont pu voir en avant-première. Ils ont même bénéficié d'une intervention des bénévoles

bordelais. « C'est pour ça que je reste », confie Christian Courzal, jeune retraité et bénévole d'Amnesty International depuis plus de vingt ans. « Je suis un râleur. Mais un râleur qui n'agit pas, ça ne sert à rien. » Alors, Christian milite. Il participe à des actions et en voit le résultat. « J'ai déjà vu, à un congrès, un ancien prisonnier sorti du couloir de la mort. Il avait été libéré et est venu témoigner. Et nous avions, à notre niveau, travaillé sur ce cas. Ça suscite beaucoup d'émotion. » Pour lui, « ce sont les jeunes qu'il faut toucher. Quand nous intervenons dans des lycées, c'est quelquefois assez stupéfiant de voir leur méconnaissance des Droits de l'Homme. Certains sont pour la peine de mort, "œil pour œil", etc. » Mais le bénévole compte sur une relève qui existe déjà, sous la forme d'antennes jeunes implantées dans les lycées. « Nous recevons des demandes d'adhésion, d'informa-

tions, de rencontres... Ça fait du bien. » C'est une bénévole originaire de Reignac qui a fait le lien entre l'ONG et la communauté de communes de l'Estuaire (CCE), qui gère l'établissement. Elle a eu connaissance du programme d'expositions que la CCE porte dans trois de ses sites : le CFM, Terres d'oiseaux et l'Agora. « Nous n'avons pas de centre d'art contemporain, rappelle Lydia Héraud, présidente de la CCE. L'idée est donc d'apporter la culture là où il y a du monde. Et ici, il y a du monde. »

Des combats actuels

L'occasion pour les membres de l'antenne bordelaise d'Amnesty International de rappeler leurs combats. L'actualité internationale (Russie-Ukraine, Israël-Palestine) leur en donne chaque jour de nouveaux. « Une cinquantaine de pays ont encore recours à la peine capitale », rappellent les béné-

voles. Selon eux, nous aurions tort de ne nous focaliser que sur les pays lointains. « Sans comparer la France avec des régimes comme la Russie, nous avons tout de même un problème avec la liberté de manifester et les violences policières », dénoncent-ils. La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, un des textes les plus traduits au monde, n'a pas de valeur contraignante. Mais elle est la base de textes de droit international comme les Conventions de Genève. Grâce à cette exposition, les jeunes du CFM mais aussi les habitants de la CCE se voient offrir une occasion de mieux connaître ce texte fondateur.

Nicolas Campitelli

Pratique : Jusqu'au 29 février au centre de formation multimédias de Reignac. Accessible au grand public aux heures de disponibilité de la salle. Réservation impérative au 05 57 42 66 22.



Peine de mort, Russie, droits des femmes... Les combats d'Amnesty International sont nombreux. Photo NC



Christian Courzal, bénévole depuis plus de vingt ans. Photo NC



Une image forte. Photo NC